

# Le Cercle Culture et Entreprise de l'AFFDU

Association Française des Femmes Diplômées des Universités (Reconnue d'utilité publique depuis 1962)

## Bourse Michelle Maugain

Le C.C.E. offre une bourse de 1.500 Euros destinée à favoriser l'initiative individuelle des femmes diplômées des universités et grandes écoles pour la création d'une entreprise ou activité libérale.

### **Le dossier de candidature doit comporter :**

1. La fiche d'adhésion accompagnée de la cotisation si la candidate n'est pas membre de l'AFFDU.
2. Un curriculum vitae détaillé + une photo d'identité.
3. Une copie des titres et diplômes de l'enseignement supérieur.
4. Une lettre de motivation exposant clairement le projet pour lequel la bourse est demandée :  
Soit 1 à 2 pages.
5. Un budget prévisionnel pour le projet.
6. Le numéro d'enregistrement au Registre du Commerce ou une attestation de tout organisme en mesure de justifier la création de l'entreprise ou de l'activité libérale.
7. Au moins une lettre de recommandation d'un professeur, chercheur ou employeur (jointe ou adressée directement par le signataire).
8. Une enveloppe affranchie au tarif en vigueur pour le retour du dossier.

Pour l'envoi du dossier, contacter [christine.delamarche@neuf.fr](mailto:christine.delamarche@neuf.fr)

### **Conditions de participation**

Les demandes doivent émaner d'adhérentes titulaires d'un diplôme de fin de 2<sup>ème</sup> cycle universitaire, d'un diplôme d'école d'ingénieurs agréé par la commission des titres, d'un diplôme de grande école de commerce et de management visé par le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur, ou d'un titre admis en dispense par la commission des équivalences de l'AFFDU ;

### **Critères retenus**

- la qualité des études et la motivation de la candidate.
- la solidité du projet présenté. - l'intérêt du projet, sa validité, ses chances de réussite.
- l'adéquation entre le budget présenté et l'aide financière pouvant être attribuée par le Cercle Culture et Entreprise. En particulier, il est important de présenter un budget pour l'ensemble du projet et d'indiquer les différents financements escomptés.

### **Calendrier**

La commission de sélection examinera les dossiers pour un premier choix : les candidates dont le dossier sera retenu par cette commission seront invitées à un entretien.

Les candidates recevront une réponse.

La bourse sera remise au cours d'une réunion spéciale.

### **Suivi**

La lauréate est tenue de mentionner le « Cercle Culture et Entreprise de l'AFFDU » parmi les soutiens dont elle a bénéficié et de fournir un compte rendu succinct (1 page) à l'issue de son installation professionnelle. Le Cercle se propose de faire connaître aux adhérentes de l'AFFDU la réalisation de la lauréate et de demander la publication de ce compte rendu dans la revue « Diplômées », et sur le site internet de l'Association.

### **Date limite**

Le dossier doit parvenir avant le 31 décembre 2011 pour la bourse 2012.